

OCCURRENCE DES CONFLITS CONJUGAUX SELON LA CONGRUENCE ENTRE L'ATTITUDE ET LE COMPORTEMENT A L'EGARD DE L'ENDOGAMIE

OCCURRENCE OF MARITAL CONFLICTS ACCORDING TO CONGRUENCE BETWEEN ATTITUDE AND BEHAVIOR TOWARDS ENDOGAMY

BAMBA BOUAKE

Enseignant-Chercheur à l'Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody

Mail : Bambabouake@yahoo.fr

KOFFI KOUADIO YAO HERVE

Enseignant-Chercheur à l'Ecole Normale Supérieure d'Abidjan

Mail : koridjogon@gmail.com

TRA BI TRA ISIDORE

Enseignant-Chercheur à l'Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody

Mail : trabitraisidoreo@gmail.com

RESUME

Les couples formés de nos jours semblent de plus en plus malheureux tant le taux de divorce et les conflits conjugaux sont importants. Aujourd'hui plus qu'hier, la société offre des occasions plus faciles de choisir son/sa partenaire de couple en dehors de sa culture d'origine, vu par les générations passées comme facteur de stabilité du couple.

Cette étude entend donc mettre en évidence l'incidence de la congruence entre l'attitude et le comportement à l'égard de l'endogamie sur l'occurrence des conflits conjugaux. Pour se faire, quatre groupes expérimentaux de 30 sujets ont été constitués à partir de personnes volontaires. Les données collectées au moyen d'un questionnaire et traitées par la technique statistique de khi carré.

Les résultats issus de ce traitement corroborent notre hypothèse de travail et confirment que les couples dont les partenaires ont une congruence entre leur attitude et leur comportement à l'égard de l'endogamie sont moins conflictuels que les couples où il y a un écart entre l'attitude à l'égard de l'endogamie et le choix du partenaire de couple.

Avec les résultats de cette étude, il convient de noter que l'attitude et le comportement méritent d'être congruents dans le choix du/de la partenaire de couple car de leur congruence dépend un engagement harmonieux dans la vie du ménage.

Mots clés : attitude, comportement, congruence, couple, conflits conjugaux.

ABSTRACT

Today's couples seem increasingly unhappy, given the high divorce rates and marital conflicts. Today, more than ever, society offers easier opportunities to choose one's partner outside one's culture of origin, seen by past generations as a factor of couple stability.

The aim of this study is therefore to highlight the impact of congruence between attitude and behavior towards endogamy on the occurrence of marital conflict. To this end, four experimental groups of 30 subjects were formed from volunteers. Data were collected by questionnaire and processed using the chi-square statistical technique.

The results corroborate our working hypothesis and confirm that couples whose partners are congruent in their attitude and behavior towards endogamy are less conflictual than couples where there is a discrepancy between attitude towards endogamy and choice of couple partner. The results of this study suggest that attitude and behavior should be congruent in the choice of a couple's partner, as their congruence is essential for harmonious involvement in household life.

Key words: attitude, behavior, congruence, couple, marital conflicts

INTRODUCTION

Aujourd’hui plus qu’hier, la stabilité du couple marital devient une perle d’une rareté extrême. De plus en plus, la réussite de la vie conjugale semble être un défi auquel sont confrontés de nombreux couples formés de nos jours. En effet, nombre de ces couples débouchent régulièrement sur la séparation quand ils ne se limitent pas à d’interminables conflits. Ces conflits mettent en mal la stabilité du couple en créant un environnement très hostile à l’épanouissement des conjoints et à celui des enfants.

En Côte d’Ivoire, les conflits conjugaux sont devenus de plus en plus fréquents. Déjà en 2014, l’INS indiquait que plus de 250 couples par an sont régulièrement confrontés aux conflits conjugaux. Ceux-ci concernent plus les couples formés en zone urbaine qu’en zone rurale. La ville d’Abidjan semble être la ville la plus concernée par ce fléau.

L’occurrence de ces conflits est sous-tendue par de nombreux facteurs. Leur apparition récurrente laisse transparaître qu’ils sont d’ampleur grandissante dans la société ivoirienne en particulier à Abidjan. Isoler les déterminants de ce fléau s’impose donc à la communauté scientifique notamment aux psychologues sociaux. Dans cette optique des chercheurs tels que Djako (2015) et Foumia et al. (2003) ont mené des études afin de déterminer les facteurs

OCCURRENCE DES CONFLITS CONJUGAUX SELON LA CONGRUENCE ENTRE L'ATTITUDE ET LE COMPORTEMENT A L'EGARD DE L'ENDOGAMIE

responsables de ce phénomène. Le premier ci-dessus cité s'est intéressé à la dislocation du couple marital en interrogeant les différences interindividuelles notamment le niveau d'études et la religion. Quant aux seconds auteurs, il a orienté la quête de facteurs explicatifs vers la représentation sociale du couple, l'appartenance culturelle et le régime matrimonial. D'après leurs études, ces facteurs sont associés significativement à la survenue des conflits conjugaux. Ces études bien que pertinentes manquent de prendre en compte certaines autres variables. La présente étude entend contribuer à l'identification de certains déterminants personnels des conflits conjugaux chez les Ivoiriens notamment chez les Abidjanais.

Cette recherche s'articule autour de trois principales parties. La première partie est relative à la problématique qui vise à poser le problème de recherche. La deuxième partie a trait à la méthodologie qui s'organise autour de la description des variables, la construction de l'échantillon découlant de la population accessible et l'élaboration d'un instrument de collecte des données. Quant à la troisième partie, elle présente les résultats qui font l'objet d'analyse, d'interprétation et de discussion.

I-Problématique

En Côte d'Ivoire, il existe plusieurs types d'unions. Nous avons l'union libre appelée concubinage, le mariage traditionnel, le mariage religieux et le mariage civil. Dans l'union libre et le mariage traditionnel, la latitude est laissée aux conjoints de se séparer lorsque toute tentative de résolution du différend qui les oppose échoue. Ici, il peut avoir rupture sans que les conjoints subissent une quelconque rigueur de la loi. Quant au mariage religieux, aucune possibilité de rupture n'est accordée aux partenaires. La rigueur de la loi s'applique uniquement qu'au mariage civil dans un cas de divorce. Or le divorce découle presque toujours des suites de conflits entre les partenaires. Ainsi, les conjoints dans leur choix procèdent à des calculs.

Dans le domaine conjugal, il n'est pas rare d'entendre des personnes aux affirmations suivantes : « je cherche une femme de chez moi », « les femmes de chez nous sont exceptionnelles », etc. Cette réalité est connue sous le nom d'endogamie. Selon Lewis-Strauss (1971), il existe différents types d'endogamie : l'endogamie familiale, l'endogamie interreligieuse, l'endogamie intercommunautaire et l'endogamie spatiale. Il s'agit du désir intrinsèque de marier une personne issue de la même famille, du même village, de la même communauté, de la même région, de la même ethnie, de la même religion, du même pays, etc.

BAMBA BOUAKE – KOFFI KOUADIO YAO HERVE – TRA BI TRA ISIDORE

C'est à croire que ce type d'union peut garantir au couple marital sa stabilité. Qu'en est-il exactement ? N'est-ce pas une illusion de croire que l'on vivrait mieux une relation conjugale avec une personne issue du même groupe social que soi ? Dans le cadre de cette étude, nous utiliserons le terme endogamie dans le sens où l'on souhaite marier une personne de même ethnique que soi.

Dans cette étude, nous entendons examiner l'effet de l'attitude à l'égard de l'endogamie sur la stabilité du couple marital. Il s'agira de mettre en évidence l'influence des désirs conjugaux refoulés par la réalité de la vie sur la stabilité versus instabilité du couple marital chez bon nombre de conjoints.

Notons que cette attitude à l'égard de l'endogamie pourrait être plus prononcée en milieu rural qu'en milieu urbain en raison de la possibilité plus grande de trouver un même espace les personnes de même ethnique. Cependant, en milieu urbain, la probabilité de satisfaire une telle exigence est très faible. Dans ce cadre, la réalité finit par prendre le dessus sur le désir. Il est donc plus pertinent d'envisager cette étude dans le milieu urbain afin de ressortir l'importance de la fidélité à la culture d'origine.

Ainsi, il est donc plus récurrent de trouver des couples exogames en milieu urbain qu'en milieu rural. Or tout semble indiquer que l'exogamie est source d'incertitude. En effet, avec l'endogamie, l'on entretient l'illusion de détenir plus ou moins une connaissance relative de la personne avec qui on se marie. On connaît ses habitudes alimentaires, on connaît ses comportements, on connaît ses parents, etc. De plus, ce type d'alliance semble offrir une possibilité plus grande aux parents des deux conjoints de consolider leurs efforts pour la réussite du futur mariage, en raison surtout de la proximité coutumière. En ce sens, l'endogamie apparaît comme une pratique bénéfique pour les parents et la collectivité, et constitue une forme d'entraide entre les familles. Elle renforce les liens interfamiliaux et intrafamiliaux d'un même groupe. Pour Bourdieu (1980), l'endogamie a pour but de contribuer de façon déterminante à créer un groupe intégré et de limiter sa tendance au fractionnement. La façon dont les comportements de la personne issue du même groupe ethnique que soi et des beaux-parents sont décrits et justifiés laisse émerger des sentiments de joie et de confiance.

A l'opposer l'exogamie semble affaiblir l'appartenance au groupe : « si quelqu'un se marie avec une fille qui n'est pas du même village, de la même région, de la même ethnique, etc.

OCCURRENCE DES CONFLITS CONJUGAUX SELON LA CONGRUENCE ENTRE L'ATTITUDE ET LE COMPORTEMENT A L'EGARD DE L'ENDOGAMIE

, on dit qu'il est sorti » (Foumia Bou Assy, Serge Dumont et Francine Saillant, 2003). C'est à croire que la fille étrangère est source d'angoisse. D'abord elle serait sujet de nombre d'incertitudes quant à ses manières de se comporter. Ensuite, se marier avec une fille étrangère à sa culture donne le sentiment de souhaiter s'éloigner de la famille car c'est cette dernière qui est sensée de prime à bord apprendre les valeurs de base à sa progéniture.

Suite à cette analyse, il semble souhaitable voire naturel que les conjoints aspirent à de telle union à savoir l'union endogamique. Cependant, la réalité de la vie ne permet pas toujours de satisfaire cette exigence. Ainsi, il n'est plus rare de trouver des personnes qui essaient de s'adapter. Est-ce la bonne attitude ? N'est-elle pas à la base de nombreux problèmes dans les foyers maritaux ?

Dans cette recherche, nous entendons examiner l'incidence de la perception de l'endogamie sur la stabilité du couple marital en milieu urbain. Nous allons précisément montrer que la perception qu'un conjoint a du mariage endogroupe ou intragroupe (en référence à son ethnie) exerce une incidence sur son avenir matrimonial.

Pour ce faire, nous créerons deux catégories de sujet. D'un côté, ceux qui ont une perception favorable de l'endogamie. C'est l'ensemble des individus pour qui ce type d'union est à prioriser. De l'autre côté, nous avons ceux qui ne sont pas favorables à l'endogamie. Il s'agit des personnes pour lesquelles ce type d'union n'est pas à privilégier.

Confortés par l'analyse ci-dessus, nous avançons l'hypothèse suivante :

- Les couples Abidjanais où il existe une congruence entre l'attitude et le comportement à l'égard de l'endogamie chez les conjoints sont moins conflictuels donc relativement stables tandis que les couples où il existe un écart entre l'attitude et le comportement à l'égard de l'endogamie sont plus conflictuels c'est-à-dire peu stables.

Méthodologie

La méthodologie de cette étude consiste à décrire les variables qu'implique cette recherche, à présenter la population et le terrain d'étude, à présenter la construction de l'échantillon et les outils de collecte des données.

Cette étude regorge plusieurs variables que sont : attitude, comportement, endogamie et conflits conjugaux.

BAMBA BOUAKE – KOFFI KOUADIO YAO HERVE – TRA BI TRA ISIDORE

Description des variables

Selon Eagly et Chaiken (1993, 2007), l'attitude est une tendance psychologique exprimée en évaluant une entité particulière avec un certain degré de faveur ou de défaveur. Le dire autrement revient à considérer l'attitude comme une tendance psychologique, ou une disposition à évaluer de façon favorable ou défavorable, négative ou positive un objet particulier ou une classe d'objets (Cunningham, Zelazo, Packer, & Van Bavel, 2007).

Par comportement, il faut entendre un ensemble de réactions objectivement observables telles que choisir la personne avec laquelle il faut se marier. Dans cette étude, le comportement est dichotomisé en choix versus non-choix d'un-e partenaire de couple de même ethnies que soi.

S'agissant de l'endogamie, elle renvoie au fait de contracter un mariage entre personnes de même région, de même religion, de même espace, de même ethnies, etc. Dans le cadre de cette étude, l'endogamie porte le sens de mariage contracté entre personnes de même ethnies. Elle s'oppose au mariage exogamique qui traduit le mariage entre personnes d'ethnies différentes.

La congruence entre l'attitude et le comportement à l'égard de l'endogamie traduit la cohérence entre l'attitude et le comportement face à l'endogamie. Il s'agit de dire si le comportement c'est-à-dire le choix du/de la conjoint-e traduit effectivement l'attitude exprimée.

Population d'étude

Cette étude s'adresse aux intellectuels ivoiriens de haut niveau notamment le personnel enseignant des universités vivant en couple sans distinction particulière d'âge, de niveau de religion, de durée de la relation, de différence d'âge entre les conjoints, de nombre d'enfants.

Echantillonnage

Pour les besoins de cette étude, nous recourons à un plan factoriel. Ce dernier autorise la constitution de groupes expérimentaux équivalents ; ce qui garantit le contrôle des effets indésirables des variables parasites (Chauchat, 1985) :

Dans notre cas, nous avons affaire à deux variables, attitude et comportement, qui font office de variables indépendantes et dont les combinaisons peuvent se présenter comme suit :

OCCURRENCE DES CONFLITS CONJUGAUX SELON LA CONGRUENCE ENTRE L'ATTITUDE ET LE COMPORTEMENT A L'EGARD DE L'ENDOGAMIE

- Groupe 1 : n1= conjoints qui ont une attitude favorable à l'égard de l'endogamie et qui ont effectivement contracté une union endogame
- Groupe 2 : n2= conjoints qui ont une attitude défavorable à l'égard de l'endogamie et qui n'ont pas contracté une union endogame.
- Groupe 3 : n3= conjoints qui ont une attitude favorable à l'égard de l'endogamie mais qui n'ont pas contracté une union endogame
- Groupe 4 : n4= conjoints qui ont une attitude défavorable à l'égard de l'endogamie mais qui ont fini par contracter une union endogame

Il en résulte donc quatre groupes expérimentaux correspondants aux caractéristiques ci-dessus.

Ils sont décrits dans le tableau suivant :

Tableau 1

Détermination des groupes expérimentaux

Congruence	Attitude-Favorable à l'égard de l'endogamie - choix endogamique	G1 : n1= 30
	Attitude défavorable à l'égard de l'endogamie- choix exogamique	G2: n2 = 30
Incongruence	Attitude favorable à l'égard de l'endogamie - choix exogamique	G3 : n3 = 30
	Attitude défavorable à l'égard de l'endogamie- choix endogamique	G4 : n = 30

Ces groupes expérimentaux forment l'échantillon de 120 sujets soit 04 groupes de 30 sujets (15 hommes et 15 femmes). Il est utile de préciser que la taille de ces groupes est imposée par le plus petit effectif. Le contrôle des variables parasites nous a amené à choisir des conjoints qui

BAMBA BOUAKE – KOFFI KOUADIO YAO HERVE – TRA BI TRA ISIDORE

ont tout aux plus deux enfants et dont la durée de vie commune n'excède pas sept ans. Aussi, avons-nous veillé à ce que l'origine du couple dont est issu chaque participant bénéficie d'une différence (au niveau de l'emploi, du niveau d'études) en faveur de l'homme. Cette même exigence nous a valu de choisir des participants plus âgés de 10 ans que leurs femmes. L'ensemble des personnes interrogées bénéficient d'un niveau socio-économique favorisé. Nous nous sommes également assuré que les participants vivent en famille nucléaire.

Matériel

Pour les besoins de cette étude, nous nous sommes servis d'un questionnaire conçu spécifiquement à cet effet. Ce questionnaire se structure en trois grands axes. Le premier axe traite des variables sociodémographiques qui font ici office de variables parasites ayant servi à créer un équilibre entre les groupes en présence. Celles-ci sont le sexe, l'âge, le niveau d'études, la religion, le groupe ethnique, l'ethnie, la commune de résidence, la profession, le statut matrimonial, le type de famille, le nombre d'enfants en dehors de la relation actuelle, la sédentarisation des enfants nés hors foyer, la durée de la relation et la durée de vie commune. Le deuxième axe traite de la mesure de l'attitude à l'égard de l'endogamie. Ici, l'attitude du sujet à l'égard de l'endogamie est déterminée sur une série de 26 items consignés dans une échelle de 5 points allant de tout à fait d'accord à pas du tout d'accord. Ainsi, la mesure de la congruence entre l'attitude et le comportement face au choix endogamique est appréciée par l'attitude déterminée sur l'échelle en phase ou en contradiction de l'item 11 de l'axe sociodémographique relatif à l'ethnie du/de conjoint (e). Le troisième axe du questionnaire traite de la mesure des conflits dans la vie du couple et ce à l'aide d'une série de onze items placés sur une échelle de quatre points allant de jamais à régulièrement en passant par rarement et souvent.

RESULTATS

Nos résultats sont des fréquences de conflits que nous avons observées dans les différents groupes expérimentaux. Le test de khi-deux de Pearson est donc appliqué aux observations afin d'isoler l'effet de la congruence attitude et comportement à l'égard de l'endogamie sur l'occurrence des conflits conjugaux.

Les résultats sont présentés dans le tableau suivant :

**OCCURRENCE DES CONFLITS CONJUGAUX SELON LA CONGRUENCE ENTRE L'ATTITUDE
ET LE COMPORTEMENT A L'EGARD DE L'ENDOGAMIE**

		Conflits conjugaux		total
		fréquents	Moins fréquents	
Congruence attitude et comportement à l'égard de l'endogamie	congruence	17	43	60
	incongruence	49	11	60
	total	66	54	120

En analysant ce tableau, nous constatons que sur 60 couples qui manifestent une congruence entre leur attitude et leur comportement, 17 couples (soit 28,33%) sont fréquemment confrontés aux conflits et 43 couples (soit 71, 67%) sont moins fréquemment confrontés aux conflits. En revanche, sur 60 couples manifestant un écart entre leur attitude et leur comportement à l'égard de l'endogamie, 49 couples (soit 81,67%) s'adonnent régulièrement aux conflits et seulement 11 couples (soit 18, 33%) s'en abstiennent.

L'application du khi carré donne une valeur de 34, 48. A un degré de liberté (ddl) =1 au point de probabilité .01, celle-ci se révèle significative. Cette valeur du khi carré atteste qu'il existe une différence significative entre les fréquences comparées. L'hypothèse nulle H0 est rejetée et l'hypothèse de travail acceptée. Ainsi, les couples dont les partenaires ont une congruence entre leur attitude et leur comportement à l'égard de l'endogamie sont moins conflictuels que les couples où il y a un écart entre l'attitude à l'égard de l'endogamie et le choix du partenaire de couple.

Ces résultats peuvent être élucidés à la lumière de la théorie de l'homogamie. En effet, selon celle-ci (Girard, 1964), les mésententes conjugales, les ruptures d'union procèdent de différences économiques, sociales ou culturelles entre conjoints. Il peut arriver que les conjoints soient d'âges éloignés, de classes sociales différentes, qu'ils aient des aptitudes culturelles assez distinctes ou qu'ils proviennent de traditions religieuses diverses, etc. En référence à cette

BAMBA BOUAKE – KOFFI KOUADIO YAO HERVE – TRA BI TRA ISIDORE

théorie, l'on peut déduire que les couples où les conjoints sont d'origine ethniques (culturelles) diverses seront plus instables donc davantage confrontés à plus de remous que ceux où les conjoints bénéficient d'une même origine culturelle. Cette situation se comprend aisément. En effet, lorsque les conjoints sont d'origine ethnique différente, il est fort probable leur union ne bénéficie pas du soutien social des parents. Or celui-ci est fondamental dans la réussite de la vie de couple. Lorsque votre union est endogamique, les parents se sentent, illusoirement, honorés surtout lorsque ces derniers sont favorables à ce type d'union. D'un autre point de vue, le fait de contracter une union endogamique rend les conjoints qui y sont favorables plus tolérants envers les conjoint.e.s en faute que lorsque ces derniers ne sont pas de la même culture.

Nous retenons que lorsque les conjoints contractent une union (endogamique ou exogamique) à laquelle ils furent favorables, leur union est moins conflictuelle que lorsque leur choix de partenaire s'écarte de leur attitude à l'endogamie. Mais que disent les recherches antérieures ?

DISCUSSION

En entreprenant cette étude, nous nous proposons d'analyser l'effet de la congruence de l'attitude et le comportement à l'égard de l'endogamie sur l'occurrence des conflits dans les couples. Pour se faire, nous avons donc formulé une hypothèse de travail qui stipule que lorsque l'attitude et le comportement des conjoints à l'égard de l'endogamie sont congruents, leur couple est moins conflictuel que lorsqu'il existe un écart entre leur attitude à l'égard de l'endogamie et leur choix de partenaire.

Nos résultats confirment cette hypothèse. Il s'avère donc que les couples sont plus conflictuels lorsqu'il existe un décalage entre l'attitude des conjoints à l'égard de l'endogamie et leur choix de conjoint. Autrement dit, lorsque l'attitude et le comportement des conjoints à l'égard de l'endogamie sont congruents, la probabilité de voir émerger des conflits est moindre. En revanche, lorsque le comportement (choix du conjoint ou de la conjointe) s'éloigne de l'attitude à l'égard de l'endogamie, l'occurrence des conflits est plus prononcée.

Les résultats de nos investigations trouvent un écho favorable dans la littérature existante. Dans des travaux antérieurs, des auteurs se sont intéressés à ce phénomène sous plusieurs formes. Dans une étude, Bumpass et Sweet (1972) ont mis en évidence l'effet de la différence de niveau de scolarité entre conjoints sur l'instabilité conjugale. Ils observent, à partir

OCCURRENCE DES CONFLITS CONJUGAUX SELON LA CONGRUENCE ENTRE L'ATTITUDE ET LE COMPORTEMENT A L'EGARD DE L'ENDOGAMIE

de données américaines, que l'écart de niveau d'études entre époux est un facteur de propension au divorce. Ces chercheurs expliquent ce phénomène par deux catégories de facteurs. D'une part, les dissimilarités socioculturelles empêchent le consensus entre les conjoints sur les objectifs et les priorités de la vie entraînant ainsi une base commune de conversation. De ce fait, les risques de discorde pouvant découler de la dissemblance des visions du monde chez les conjoints sont décuplés (Bumpass et Sweet op. cit.). D'autre part, la formation d'une union avec une personne aux caractéristiques socioculturelles différentes est la transgression d'une norme sociale en l'occurrence celle de l'homogamie. Pour cette raison, les unions hétérogames sont, en général, socialement dépréciées si bien qu'ils reçoivent moins de soutien social des membres de leurs familles et/ou de leurs amis. Les résultats issus de l'étude de Bumpass et Sweet (op. cit.) montrent que les couples homogames sont plus stables que les couples exogames.

En réalité, lorsque les conjoints présentent des similitudes socioculturelles (religieuse, le risque de divorce est faible. Il en résulte bien évidemment que les conflits dans un tel contexte sont moins importants.

Pour Collet et Santelli (2008), l'endogamie élective qui consiste pour des futurs époux à se choisir librement en respectant les exigences, les désirs, les attentes des parents est plus susceptible de garantir une stabilité familiale. En effet, hommes et femmes estiment que la proximité culturelle ou religieuse garantit une vie harmonieuse au couple. Selon ces auteurs, Il est non seulement le fruit de la socialisation familiale, mais également la conséquence logique de la structuration d'un réseau de sociabilité dans le village, quartier de résidence, etc. Toutefois, ces auteurs précisent que même en respectant les attentes du milieu familial d'origine, ces jeunes adultes choisissent de manière libre et éprouvent des sentiments. Le futur conjoint doit correspondre à leurs aspirations personnelles en termes de statut professionnel, de projets familiaux, mais aussi quant à ses capacités de dialogue et d'attention. Ainsi, lorsque les futurs époux sont favorables à ce type d'union et le contractent effectivement, ils s'investissent sérieusement afin d'éviter toute déception à l'égard des parents et de soi-même.

La survenue des conflits dans les couples n'est pas toujours tributaire de l'écart entre l'attitude et le choix du conjoint endogame ou exogame. Des fois, cette congruence entre l'attitude et le comportement à l'égard de l'endogamie est à la base de ces conflits. En effet, parvenir après tous ces calculs à faire un choix est censé procurer la joie de vivre à ces personnes. Lorsque l'élu (e) ne remplit donc pas les attentes attendues de lui ou d'elle, c'est la

BAMBA BOUAKE – KOFFI KOUADIO YAO HERVE – TRA BI TRA ISIDORE

déception, la frustration, le mépris, l'indifférence qui débouchent sur un mal être conjugal susceptible d'engendrer de nombreux conflits. Aussi, importe-t-il de noter que l'occurrence des conflits dépend de plusieurs facteurs.

Ainsi, des chercheurs ont pu prouver au Burkina Faso que l'infécondité est un facteur de divorce et donc de conflits. En effet, le but explicite du mariage étant la procréation, lorsqu'un couple se retrouve sans enfants, la pression sociale fait de telle sorte que le couple fini par se dissoudre. Parmi les facteurs d'instabilité conjugale figurent les facteurs de modernisation tels que l'urbanisation et le niveau de développement du lieu de résidence sont associés au risque de divorce. Les localités les plus développées offrent des lieux de rencontre et de pratiques qui pourraient favoriser les ruptures d'union. En effet, le remariage d'une femme divorcée avec un homme du même groupe ou d'un groupe allié étant réprouvé par les familles, le remariage de la femme se fait souvent dans un autre village. Aussi, le niveau d'équipement comme les moyens de communications, en permettant les échanges entre localités et individus, augmentent les chances de remariage des femmes en cas de divorce. Les femmes des jeunes générations de mariage présentent aussi des risques de divorce plus élevés. Traditionnellement, le rôle essentiel de la femme est d'être une épouse respectueuse et soumise, c'est le mari qui détient incontestablement l'autorité dans le ménage. Les jeunes femmes, étant en contact avec d'autres valeurs modernes, aspirent souvent à plus de considération et de rapports d'égalité dans leur ménage. Ces rôles aspirés entrent parfois en conflit avec les rôles habituellement dévolus à la femme par la société. Ces différences de perceptions entre hommes et femmes quant à leurs rôles et statuts dans le ménage, peuvent être source de tensions. Les facteurs culturels comme la socialisation en milieu urbain, la religion et l'appartenance ethnique sont aussi des facteurs significativement associés aux tensions familiales. Les différences observées entre groupes ethniques pourraient s'expliquer par les disparités de la sanction sociale du divorce. Par exemple, d'après Pool (1972), les Bobo se scandalisent peu de la rupture d'un mariage, alors que le divorce est sévèrement réprouvé chez les Mossi. Le groupe mossi, plus hiérarchisé (en classe sociale, âge et genre) que les autres, pourrait exercer un contrôle social plus resserré sur les couples et contribuer à la stabilité des unions conjugales. Des différences de risque de divorce entre groupes ethniques ont aussi été soulignées dans des travaux antérieurs au Ghana, (Amoateng et Heaton, 1989), à Dakar, (Bocquier et Nanitelamio, 1991) et à Lomé (Antoine et Dial, 2005).

OCCURRENCE DES CONFLITS CONJUGAUX SELON LA CONGRUENCE ENTRE L'ATTITUDE ET LE COMPORTEMENT A L'EGARD DE L'ENDOGAMIE

Conclusion

En somme, la congruence entre l'attitude et le comportement à l'égard de l'endogamie est un facteur qui influence la stabilité conjugale. Lorsqu'il existe un écart entre l'attitude à l'égard de l'endogamie ou de l'exogamie et le choix du conjoint, la probabilité de voir émerger des désaccords donc de conflits par la suite est élevée.

Ce résultat montre clairement que les valeurs traditionnelles, la sensibilité intra ethnique ou inter-ethnique sont des variables susceptibles de garantir la stabilité conjugale. Ces résultats témoignent que dans un milieu urbain tel que la ville d'Abidjan, il est possible de trouver des intellectuels de haut niveau (en l'occurrence des enseignants d'université) encore rattachés aux valeurs culturelles.

Au vu de ces résultats, quelques recommandations s'avèrent utiles. A l'égard des conjoints favorables aux unions endogamiques, il est important de leur souligner la difficulté actuelle de contracter ce type d'unions en raison de la modernisation accrue de la société qui accorde une place de choix à la rencontre culturelle. Aujourd'hui, il est quasiment rare de retrouver une culture isolée dans un endroit. Aussi, n'est-il pas évident de nos jours de rencontrer l'élu.e en temps opportun dans sa culture en raison de l'écart existant entre le nombre de femmes et d'hommes. Dans un tel contexte, il est préférable sinon souhaitable que le désir cède la place au besoin. Ce dernier met l'accent sur la satisfaction du besoin (ici, le besoin de se mettre en couple). Les conjoints doivent donc se faire accompagner pour pouvoir réussir leur vie de couple.

A l'égard des personnes défavorables aux unions endogamiques donc favorables aux unions exogamiques, il n'est pas inutile de leur préciser que la stabilité du couple ne dépend pas uniquement d'un seul facteur. Elle est multi-déterminée et nécessite donc un investissement particulier de la part de chaque partenaire. Ici également, il est recommandé de se faire accompagner si l'on veut réussir sa vie conjugale.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Amoateng, A. Y. et Heaton T. B., 1989. "The sociodemographic correlates of the timing of divorce in Ghana", *Journal of Comparative Family Studies*, 20 (1), p. 79-96.

BAMBA BOUAKE – KOFFI KOUADIO YAO HERVE – TRA BI TRA ISIDORE

Antoine, P. et Dial F. B., 2005. « Mariage, divorce et remariage à Dakar et Lomé », in : K. Vignikin et P. Vimard (dir.), Familles au Nord, Familles au Sud, Academia-Bruylant, Louvain-la-Neuve, p. 205- 232

Bocquier, P. et Nanitelamio J., 1991. « Les déterminants socio-économiques des changements matrimoniaux des femmes de Dakar », in : UEPA, éd., Actes de la conférence "Femme, Famille et Population", Ouagadougou, 24-29 avril 1991, vol. 1, communications sollicitées, Dakar, UEPA, p. 369- 386.

Bourdieu, P. (1980). Le sens pratique, Paris, Éd. de Minuit.

Bumpass, L. L., & Sweet, J. A. (1972), «Differentials in Marital Instability: 1970 » in American Sociological Review, XXXVII, 6, 754-766.

Burkina Faso, 1990, Code des personnes et de la famille, Ouagadougou, 224 p.

Eagly, A.H. & Chaiken, S. (1993). The psychology of attitudes. Forth worth : Harcourt Brace Jovanovich.

Eagly, A.H. & Chaiken, S. (2007). The advantages of an inclusive definition of attitude. *Social cognition*, 25, 582-602.

Collet, B. et E. Santelli (2008), « La mixité au-delà des différences culturelles. Les choix conjugaux des descendants d'immigrés maghrébins », in B. Collet et al. (dir.), Mixité(s). Variations autour d'une notion transversale, Paris, Le Harmattan.

Cunningham,W.A., Zelazo, P.D., Packer, D.J. & Van Bavell, J.J. (2007). The iterative reprocessing model : a multilevel framework for attitudes and evaluations. *Social cognition*, 25, 736-760.

Djako, L. A. T. (2015). Différences interindividuelles et dissociation du couple marital à Abidjan (Côte d'Ivoire). *Kasa Bya Kasa*, (30), 25-43.

Foumia, B. A. ; Dumond, S. ; Saillant, F. (2003). Représentations sociales du mariage endogame et de ses conséquences biologiques sur la santé des descendants chez des fiancés apparentés : cas de deux villages chiites au Liban. *Revue service social*, 50, 1, 175-198.

**OCCURRENCE DES CONFLITS CONJUGAUX SELON LA CONGRUENCE ENTRE L'ATTITUDE
ET LE COMPORTEMENT A L'EGARD DE L'ENDOGAMIE**

Girard, A. (1964), *Le choix du conjoint : une enquête psycho-sociologique en France*, Paris, PUF.

Lévi-Strauss, C. (1971), *Les structures élémentaires de la parenté*, Paris-La Haye, Mouton (édition originale 1949).